

H-France Salon

Volume 10 Issue, 11, #7

### **Enjamber l'Atlantique. Réflexions sur le *Tallahassee Report***

**François-Joseph Ruggiu**  
**Sorbonne Université & CNRS**

Pour un enseignant-chercheur exerçant dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français, et, plus précisément, pour un professeur d'Université d'une cinquantaine d'années, et donc formé dans les années 1980 et 1990, l'organisation par nos collègues américains de cette rencontre au sujet des doctorats préparés sur la France moderne aux Etats-Unis est une initiative intéressante à plus d'un titre. Dans le compte rendu qu'ils en ont donné, ils articulent une analyse scientifique de l'évolution des thématiques récemment abordées par les doctorants, qu'ils estiment marquée par un phénomène de déspecialisation, à une réflexion académique sur les carrières ouvertes aux personnes qui achèvent un doctorat d'histoire de la France moderne aux Etats-Unis, et dont les possibilités d'emploi semblent en nette régression. En France, ces questions se posent dans les mêmes termes à nos collègues spécialistes de disciplines dites rares, qui relèvent souvent des humanités, ou dont les effectifs d'étudiants de licence, de master ou de doctorat sont en diminution.

Il me semble cependant qu'elles préoccupent moins, en tous cas collectivement, les universitaires qui, de ce côté-ci de l'Atlantique, travaillent sur la France des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Les évolutions que dessinent nos collègues américains pourraient néanmoins nous concerner à moyen ou à long terme, à la fois en raison de l'évolution globale des sciences humaines, où l'histoire n'occupe plus la place prédominante qu'elle a pu avoir dans les années 1970 ou 1980, mais aussi parce que les thématiques liées à l'histoire contemporaine, à l'histoire immédiate ou du temps présent occupent une place croissante dans les études d'histoire, et, enfin, parce l'histoire moderne, telle qu'elle est faite actuellement en France, peine parfois, plus que les autres périodes de l'histoire, à s'emparer des nouveaux paradigmes qui circulent à l'échelle mondiale et des nouveaux outils qui s'offrent aux historiens comme, par exemple, les humanités numériques.

Le fait qu'une soixantaine de collègues et de doctorants spécialistes de la France d'Ancien Régime se soient ainsi réunis à Tallahassee nous rappelle opportunément qu'il y a, à l'étranger, des traditions historiques puissantes, et vivantes, d'études de la France sous l'Ancien Régime. L'évolution et le devenir de ces communautés scientifiques est une question aussi importante pour nous que pour elles. Il n'est pas besoin de rappeler ici à quel point les renouvellements historiographiques qui sont venus des Etats-Unis, et aussi de Grande-Bretagne, depuis les années 1980 ont changé notre approche et notre compréhension de la France de l'époque moderne. William Beik, récemment disparu, n'est qu'un des nombreux exemples de ces figures dont les apports scientifiques ont été fondamentaux en particulier à l'étude de l'Etat et de la société d'Ancien Régime. Il me semble que les travaux de nos collègues anglo-saxons ont été généralement bien reçus et intégrés à l'histoire telle qu'elle se fait en France, soit à travers la lecture directe en anglais de leurs œuvres, soit à travers les liens académiques qu'ils et elles ont su tisser, faits de participations à des colloques, de publications dans des ouvrages collectifs ou des revues françaises.

Mais la reconnaissance de cet apport amène trois interrogations. La première est que la réception des travaux de nos collègues, si elle est réelle, n'a jamais été aisée ou immédiate. Nous devrions donc, en tant qu'universitaires exerçant en France, nous demander sans cesse comment intensifier et fluidifier nos relations avec eux et mieux intégrer leurs analyses en particulier dans la formation de nos propres étudiants, ce qui est moins aisé que leur intégration à nos recherches.

La démarche de nos collègues américains soulève, d'ailleurs, la question de nos liens avec les universitaires spécialistes de la France moderne venus d'autres pays, qu'ils soient européens (les pays limitrophes de la France restant ceux avec lesquels les échanges scientifiques sont les plus intenses), appartenant à des communautés scientifiques établies de longue date, comme au Canada ou au Japon, ou émergentes, comme en Chine ou en Afrique francophone. Avons-nous collectivement une connaissance globale suffisante de ces collègues et de leurs travaux, au-delà des rencontres individuelles faites au gré de manifestations scientifiques ou de séjours comme professeurs invités ?

La troisième interrogation est justement la place que peuvent jouer les doctorants dans ce processus de rapprochement des différentes communautés scientifiques qui travaillent sur les mêmes périodes ou les mêmes thématiques non seulement en France et aux Etats-Unis mais dans le reste du monde. Je partage l'idée qu'ils expriment que c'est autour d'eux que nous devons repenser, ensemble, nos relations globales. Nos collègues ont parfaitement identifié le fait que la spécialisation en histoire de la France moderne se joue au niveau du doctorat par la lecture de la bibliographie et aussi par la fréquentation intense des archives ou des bibliothèques. L'organisation actuelle des doctorats aux Etats-Unis tend à raccourcir le temps passé outre-Atlantique à dépouiller des sources, à améliorer sa maîtrise de la langue française, à participer aux séminaires de recherche, à côtoyer les doctorants français de sa génération, et donc à construire les réseaux de sociabilité et d'amitié qui pourront être mobilisés tout au long d'une carrière.

Ce constat est juste mais je voudrais mentionner trois évolutions récentes qui peuvent permettre d'aller dans un sens contraire. Au-delà des traditionnelles invitations de professeurs étrangers, généralement pour un mois, les structures d'accueil de collègues en France sont en cours de professionnalisation, par exemple par le biais des quatre Instituts d'Etudes Avancées de Paris, Lyon, Marseille et Nantes, réunis au sein du Réseau français des IEA. Les universités de recherche intensive en voie de constitution réfléchissent, elles aussi, à la mise en place de structures d'accueil pour des invitations plus longues et étroitement articulées avec leur dispositif de formation et de recherche. Le dispositif des post-doctorats, souvent portés par les financements liés aux Programmes d'Investissement d'Avenir, est, en histoire moderne, encore assez généralement réservé aux docteurs formés dans des universités françaises. Progressivement, l'obligation de la publication à l'international des offres de post-doctorats pourra intensifier le flux entrant des jeunes docteurs venus des Etats-Unis, et ce pour des séjours d'un à trois ans. Enfin, la question des grands programmes de numérisation des sources de l'histoire moderne, qui, à la différence de l'histoire antique ou médiévale, ne fait, à ma connaissance, l'objet d'aucune réflexion collective et concertée, doit être posée avec plus de force de manière à ce que soit mis à disposition de nos collègues éloignés géographiquement un matériel le plus abondant possible.

Pour conclure, la lecture du texte de nos collègues américains m'amène à penser que les historiens de la France moderne qui exercent en France devraient prendre en considération les questions qu'il pose, y compris, d'ailleurs, dans leur ultime réflexion sur la nécessité de diversifier les carrières ouvertes aux docteurs de nos spécialités, ce qui est un sujet en soi. Nous devrions donc nous joindre à eux pour penser des solutions pour l'avenir et les mettre en œuvre,

---

en commençant par la formation d'une communauté de doctorants qui soit aussi globale que possible sans, naturellement, que les spécificités nationales ne disparaissent. Le processus de déspecialisation qu'ils décrivent, par exemple, ne nous concerne pas encore, essentiellement parce que les nécessités de l'enseignement font que nous intervenons généralement dans des formations spécialisées en histoire. C'est d'ailleurs le cas surtout au niveau professoral et c'est moins vrai pour certains de nos collègues maîtres de conférences ou ATER. Mais il me semble que nous éprouvons également ces sentiments, d'ailleurs paradoxaux, d'un éparpillement des thématiques, d'une extrême fragmentation des champs de recherche, qui amène d'ailleurs certains d'entre nous à ne pratiquement plus avoir d'interlocuteurs à l'échelle nationale, et d'une trop grande généralisation des problématiques. Les prérequis de l'HDR, par le biais du mémoire de synthèse, nous ont tous sensibilisé à la nécessité de nous situer individuellement dans les grandes évolutions historiographiques de notre génération, mais il me semble que nous avons perdu de vue le fait que les générations qui nous ont précédées s'étaient posées collectivement de grands défis thématiques ou méthodologiques à travers, par exemple, le colloque de Saint-Cloud de 1965 sur l'histoire sociale, ou les collectifs comme *Faire de l'histoire : nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*. Il est peut-être temps de réfléchir à de telles perspectives non plus seulement à l'échelle des seules forces des modernistes français mais à celle d'une communauté internationale de spécialistes de la France moderne qui reste largement à bâtir.

François-Joseph Ruggiu  
Sorbonne Université & CNRS

*H-France Salon*  
ISSN 2150-4873  
Copyright © 2018 by H-France, all rights reserved